

États financiers de

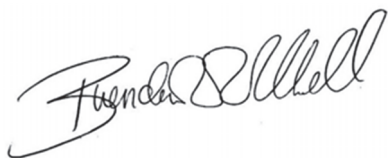
CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

31 décembre 2019 et 2018

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers audités ci-joints ont été préparés par **Caldwell Investment Management Ltd.** en sa qualité de fiduciaire de la fiducie. Le fiduciaire de la fiducie est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers audités.

Le fiduciaire maintient des procédés appropriés afin de s'assurer que l'information financière est pertinente et fiable. Les états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements du fiduciaire. Les principales méthodes comptables que le fiduciaire estime appropriées pour la fiducie sont décrites à la note 3 des états financiers audités.



Au nom du fiduciaire

Date : Le 26 mars 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de
Caldwell U.S. Dividend Advantage Fund (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations désignées ci-dessus. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 26 mars 2020

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

Table des matières

31 décembre 2019 et 2018

	Page
États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableaux des flux de trésorerie	4
Annexe du portefeuille	5
Notes annexes	6 à 18

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

États de la situation financière Aux 31 décembre 2019 et 2018

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie	– \$	255 449 \$
Devises	2 562 608	5 792 986
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	28 799 130	24 157 701
Dividendes à recevoir	21 389	18 585
TVH à recevoir	34 538	131 212
Charges payées d'avance	40 115	6 345
Montant à recevoir du gestionnaire	131 759	24 493
Souscriptions à recevoir	–	357 043
	31 589 539	30 743 814
PASSIF		
Passifs courants		
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	–	3 455
Frais de gestion à payer (note 7)	30 022	47 728
Charges à payer	128 016	83 806
Distributions à verser	–	94
Rachats à payer	–	98 812
	158 038	233 895
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	31 431 501 \$	30 509 919 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série		
Série A	6 331 804	476 787
Série F	25 099 697	30 033 132
	31 431 501 \$	30 509 919 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 9)		
Série A	577 751	50 183
Série F	2 211 822	3 084 761
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Série A	10,96	9,50
Série F	11,35	9,74
Série A (\$ US)	8,46	6,96
Série F (\$ US)	8,76	7,14

Approuvé au nom de Caldwell Investment Management Ltd., gestionnaire du Fonds,



Brendan T.N. Caldwell, président

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018

	2019	2018
Produits		
Dividendes	415 728 \$	2 039 492 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	3 538	–
(Perte) profit de change sur les devises et les autres actifs nets	(219 246)	222 313
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des devises	3 618 596	(5 058 149)
Profit réalisé à la vente de placements et sur les contrats à terme	2 043 068	2 619 119
Autres produits	11 451	–
	<u>5 873 135</u>	<u>(177 225)</u>
Charges		
Frais de gestion (note 7)	437 740	986 000
Frais d'administration	97 672	95 052
Honoraires d'audit	80 006	39 941
Retenues d'impôt à la source	61 886	206 762
Frais juridiques	40 895	37 543
Coûts liés à la présentation de l'information aux porteurs de titres	29 634	57 055
Charge d'impôt sur le résultat	19 559	–
Coûts de transaction	17 602	162 074
Droits de garde	13 333	30 258
Honoraires du comité d'examen indépendant	10 185	2 702
Frais bancaires	2 263	280 912
Frais de dépôt	30 073	9 728
	<u>840 848</u>	<u>1 908 027</u>
Déduire : charge absorbée par le gestionnaire (note 7)	<u>195 547</u>	<u>24 493</u>
Charges nettes	645 301	1 883 534
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>5 227 834 \$</u>	<u>(2 060 759) \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série		
Série A	420 448	(18 788)
Série F	4 807 386	(2 041 971)
	<u>5 227 834 \$</u>	<u>(2 060 759) \$</u>
Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice		
Série A	206 920	36 716
Série F	2 159 302	4 959 002
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 12)		
Série A	2,03	(0,51)
Série F	2,23	(0,41)

Se reporter aux notes annexes.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Distribution aux porteurs de parts	Réinvestissements des distributions	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice
31 décembre 2019							
Série A	476 787 \$	5 885 016 \$	(424 535) \$	420 448 \$	(96 234) \$	70 322 \$	6 331 804 \$
Série F	30 033 132	7 839 522	(17 397 013)	4 807 386	(854 620)	671 290	25 099 697
	<u>30 509 919 \$</u>	<u>13 724 538 \$</u>	<u>(17 821 548) \$</u>	<u>5 227 834 \$</u>	<u>(950 854) \$</u>	<u>741 612 \$</u>	<u>31 431 501 \$</u>
	Actif net attribuable aux porteurs de parts/ titres de capitaux propres* au début de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Distribution aux porteurs de parts	Réinvestissements des distributions	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice
31 décembre 2018							
Série A	– \$	506 581 \$	– \$	(18 788) \$	(11 702) \$	696 \$	476 787 \$
Série F	55 735 054	1 483 413	(22 793 714)	(2 041 971)	(2 651 169)	301 519	30 033 132
	<u>55 735 054 \$</u>	<u>1 989 994 \$</u>	<u>(22 793 714) \$</u>	<u>(2 060 759) \$</u>	<u>(2 662 871) \$</u>	<u>302 215 \$</u>	<u>30 509 919 \$</u>

*Les parts étaient classées en tant que titres de capitaux propres au début de l'exercice, mais ont été reclassées dans les parts rachetables plus tard au cours de l'exercice.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018

	2019	2018
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 227 834 \$	(2 060 759) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Coûts de transaction	17 602	162 074
Perte (profit) de change sur les devises et les autres actifs nets	219 246	(222 313)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(3 618 596)	5 058 149
Profit réalisé à la vente de placements et sur les contrats à terme	(2 043 068)	(2 619 119)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(2 804)	226 492
Diminution (augmentation) de la TVH à recevoir	96 674	(47 564)
(Augmentation) des charges payées d'avance	(33 770)	(6 345)
(Augmentation) du montant à recevoir du gestionnaire	(107 266)	(24 493)
Diminution (augmentation) des souscriptions à recevoir	357 043	(357 043)
(Diminution) des frais de gestion à payer	(17 706)	(35 292)
Augmentation des charges à payer	44 210	27 404
(Diminution) augmentation des rachats à payer	(98 812)	98 812
(Diminution) des distributions à verser	(94)	(257 980)
Produit de la vente de placements	18 219 406	65 111 246
Achat de placements	(17 220 228)	(26 546 948)
	<u>1 039 671</u>	<u>38 506 321</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	13 724 538	1 552 964
Montant payé au rachat de parts rachetables	(17 821 548)	(22 356 684)
Distribution versée	(209 242)	(2 360 656)
	<u>(4 306 252)</u>	<u>(23 164 376)</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	(3 266 581)	15 341 945
(Perte) profit de change sur la trésorerie	(219 246)	222 313
Trésorerie au début de l'exercice	6 048 435	(9 515 823)
	<u>2 562 608 \$</u>	<u>6 048 435 \$</u>
Trésorerie (y compris les devises) à la fin de l'exercice		
Information supplémentaire*		
Intérêts versés	458 \$	304 738 \$
Intérêts reçus	3 538	-
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	351 038	2 087 392

*Incluse dans les « Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ».

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

Annexe du portefeuille Au 31 décembre 2019

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions américaines				
2 700	Air Products and Chemicals Inc.	579 443 \$	823 895 \$	2,62
5 400	AO Smith Corp.	340 092	334 060	1,06
3 000	Apple Inc.	605 496	1 143 959	3,64
4 200	AptarGroup Inc.	642 793	630 581	2,01
1 000	Automatic Data Processing Inc.	131 795	221 403	0,70
200	Booking Holdings Inc.	509 779	533 374	1,70
2 700	Broadcom Inc.	1 005 127	1 107 993	3,53
4 300	Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	308 664	322 742	1,03
500	Cigna Corp.	116 377	132 770	0,42
3 900	Cisco Systems Inc.	234 427	242 886	0,77
13 300	CVS Health Corp.	1 139 618	1 283 042	4,08
1 700	Huntington Ingalls Industries Inc.	512 175	553 826	1,76
2 500	International Business Machines Corp.	496 913	435 144	1,38
6 200	Johnson & Johnson	1 062 061	1 174 401	3,74
4 503	JPMorgan Chase & Co.	533 720	815 123	2,59
2 461	L3Harris Technologies Inc.	648 323	632 339	2,01
6 700	Marsh & McLennan Cos Inc.	863 824	969 299	3,08
2 200	Mastercard Inc.	663 848	853 015	2,71
4 300	McDonald's Corp.	1 048 212	1 103 408	3,51
6 600	Medtronic PLC	854 243	972 315	3,09
6 276	Microsoft Corp.	700 541	1 285 208	4,09
6 300	Motorola Solutions Inc.	1 195 243	1 318 265	4,19
13 700	Oracle Corp.	910 250	942 521	3,00
1 900	Pool Corp.	424 529	523 993	1,67
3 340	QUALCOMM Inc.	356 681	382 667	1,22
7 500	Quest Diagnostics Inc.	955 428	1 040 041	3,31
2 800	S&P Global Inc.	675 516	992 793	3,16
200	The Boeing Co.	91 263	84 603	0,27
2 800	The Cooper Cos Inc.	1 006 115	1 168 191	3,72
7 400	The TJX Cos Inc.	484 598	586 742	1,87
1 833	The Walt Disney Co.	310 377	344 254	1,10
11 000	Tyson Foods Inc., catégorie A	909 929	1 300 420	4,14
11 900	U.S. Bancorp	867 573	916 193	2,91
2 000	UniFirst Corp.	528 307	524 562	1,67
3 300	UnitedHealth Group Inc.	1 087 226	1 259 769	4,01
3 300	Visa Inc., catégorie A	667 979	805 192	2,56
5 780	Wells Fargo & Co.	394 342	403 802	1,28
6 200	Xylem Inc.	663 884	634 339	2,02
		<u>24 526 711</u>	<u>28 799 130</u>	<u>91,62</u>
Total des placements détenus		24 526 711	28 799 130	91,62
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille		<u>(23 352)</u>	—	—
Placements nets détenus		<u>24 503 359 \$</u>	28 799 130	91,62
Autres actifs, montant net			<u>2 632 371</u>	<u>8,38</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			<u>31 431 501 \$</u>	<u>100,00</u>

Se reporter aux notes annexes.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

NOTES ANNEXES

31 décembre 2019 et 2018

1. ORGANISATION ET OBJECTIF DE PLACEMENT

Caldwell U.S. Dividend Advantage Fund (le « Fonds ») a initialement offert ses parts au public à titre de fonds d'investissement à capital fixe établi en tant que fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario, conformément à une déclaration de fiducie (la « déclaration de fiducie ») datée du 28 mai 2015. Le 28 septembre 2018, les porteurs de parts du Fonds ont approuvé la conversion du Fonds en un fonds commun de placement à capital variable (la « conversion ») dont les parts sont offertes au public aux termes d'un prospectus simplifié. La déclaration de fiducie a été modifiée le 15 novembre 2018 pour tenir compte du changement.

Le 19 juillet 2019, le Fonds a commencé à offrir des parts de série D à l'intention des investisseurs qui effectuent des achats par l'entremise de services de courtiers exécutants.

L'adresse du siège social du Fonds est 150, rue King Ouest, bureau 1702, C.P. 47, Toronto (Ontario) M5H 1J9.

Caldwell Investment Management Ltd. (« Caldwell ») est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Caldwell est la propriété exclusive de Caldwell Financial Ltd. (« CFL »), une société constituée en vertu des lois de l'Ontario.

Les présents états financiers ne rendent compte que des actifs, des passifs, des produits et des charges du Fonds et ne comprennent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges du gestionnaire.

L'objectif de placement du Fonds est de fournir aux porteurs de parts : i) des distributions en trésorerie mensuelles; et ii) un potentiel d'appréciation du capital et de meilleurs rendements à long terme ajustés en fonction du risque.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») applicables lors de la préparation des états financiers.

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont présentés à la juste valeur. Les méthodes comptables appliquées aux présents états financiers sont basées sur les normes IFRS publiées en date du 31 décembre 2019.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Dépréciation d'actifs financiers

IFRS 9 introduit également le modèle des pertes de crédit attendues pour la dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti et des instruments d'emprunt évalués à la JVAERG. Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues n'a pas d'incidence significative sur les actifs financiers du Fonds, étant donné que la majorité des actifs financiers du Fonds continuent d'être évalués à la JVRN.

Comptabilité de couverture

Le Fonds n'applique pas la comptabilité de couverture; par conséquent, les changements d'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture n'ont pas d'incidence sur les états financiers du Fonds.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

NOTES ANNEXES

31 décembre 2019 et 2018

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Classement

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, de capitaux propres et des instruments dérivés comme étant des actifs et des passifs financiers à la JVRN.

Le Fonds classe ses placements comme étant à la JVRN en fonction du modèle économique qu'il suit pour la gestion de ces actifs financiers conformément à sa stratégie de placement documentée. Le portefeuille de placements est géré, et le rendement est évalué sur la base de la juste valeur. Le portefeuille de placements n'est ni détenu afin d'en percevoir des flux de trésorerie contractuels ni détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers. Le Fonds s'intéresse d'abord à la juste valeur et c'est cette information qu'il utilise pour évaluer le rendement des actifs et prendre des décisions.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, majorés des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats et les ventes d'actifs financiers normalisés sont comptabilisés à la date de la transaction. Les placements du Fonds ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée à la valeur de rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés comme étant ultérieurement évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers tiennent compte du montant à recevoir ou à verser, actualisé, le cas échéant, au taux d'intérêt effectif du contrat. Un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti seulement s'il répond aux deux critères ci-dessous :

- i) la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ii) les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Le Fonds utilise les mêmes méthodes comptables lorsqu'il évalue sa valeur liquidative pour les transactions avec les porteurs de parts et lorsqu'il évalue la juste valeur de ses placements et de ses dérivés.

Le Fonds a appliqué IFRS 9 de manière rétrospective, mais cette application n'a pas entraîné de retraitement de l'information comparative. Les changements de méthodes comptables, incluant les méthodes de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, découlant de l'application d'IFRS 9 sont présentés à la note 4.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

NOTES ANNEXES

31 décembre 2019 et 2018

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Évaluation

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des dérivés et des titres cotés en bourse) est déterminée selon les cours du marché. Conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie du Fonds, les positions de placement sont évaluées en fonction du dernier cours du marché pour déterminer la valeur liquidative par part aux fins de souscription et de rachat. Aux fins de la présentation de l'information financière, le Fonds utilise le dernier cours du marché des actifs financiers et des passifs financiers lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date en question. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur compte tenu des faits et circonstances particuliers applicables. Lorsque le Fonds détient des dérivés présentant des risques de marché qui se compensent, il utilise les cours moyens comme base d'établissement de la juste valeur des positions dont les risques se compensent et applique ce cours acheteur ou ce cours vendeur à la position nette, selon le cas.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple des dérivés négociés hors bourse) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de l'état de la situation financière. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent l'utilisation de transactions comparables récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, des analyses des flux de trésorerie actualisés, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés fermées et d'autres actifs à l'égard desquels aucun cours du marché publié n'existe sont initialement évalués au coût et ajustés au besoin à chaque période de présentation de l'information financière, afin de refléter la plus récente valeur à laquelle ces titres ont été échangés à l'occasion d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale assimilable à une transaction sur un marché pour lequel les cours sont publiés, sauf si le gestionnaire estime qu'une juste valeur de marché différente est indiquée.

Les placements dans des bons de souscription liquides qui sont négociés sur un marché actif ont été évalués à la juste valeur. Les bons de souscription qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués selon diverses méthodes et font appel à des hypothèses fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de l'état de la situation financière.

Comptabilisation/décomptabilisation

Le Fonds comptabilise les actifs financiers et les passifs financiers à leur juste valeur par le biais du résultat net lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. La comptabilisation a lieu à la date de la transaction, soit la date d'engagement de l'achat ou de la vente à découvert des instruments. À partir de cette date, les profits et les pertes découlant des changements de la juste valeur des actifs ou des passifs sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier arrivent à expiration, ou en cas de transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si et seulement si les obligations dudit Fonds sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

NOTES ANNEXES

31 décembre 2019 et 2018

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Autres actifs et passifs

Les dividendes à recevoir, la TVH à recevoir, les charges payées d'avance, le montant à recevoir du gestionnaire et les souscriptions à recevoir sont classés comme étant ultérieurement évalués au coût amorti. Les charges à payer, les distributions à payer, les frais de gestion à payer et les rachats à payer sont classés dans les autres passifs et sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis évalués au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. La valeur comptable des autres actifs et des autres passifs se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement et les produits de dividende sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés découlant des opérations de placement sont calculés en fonction du coût moyen.

Les intérêts sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés de façon proportionnelle, selon le montant du capital à rembourser et le taux d'intérêt effectif qui s'applique.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont des charges incluses au poste « Coûts de transaction » dans l'état du résultat global. Les coûts de transaction sont des coûts marginaux directement liés à l'acquisition, à l'émission, ou à la vente d'un placement. Ces coûts comprennent les honoraires et commissions versées aux représentants, aux conseillers, aux courtiers et aux maisons de courtage, les frais imposés par les agences réglementaires et les bourses de valeurs, et les taxes et autres droits exigibles sur les transferts de valeurs. Le coût des placements pour chaque titre est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Compensation en matière d'instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est inscrit dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, ainsi qu'une intention de procéder à un règlement sur la base du montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut des conventions-cadres de compensation ou des accords semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent néanmoins la compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation d'un contrat.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts en trésorerie et de dépôts de garantie réglementaires sur le marché des options détenus dans un compte en garantie, conformément aux exigences liées aux options position vendeur.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

NOTES ANNEXES

31 décembre 2019 et 2018

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Parts rachetables

Le Fonds est autorisé à émettre des parts rachetables au gré du porteur (les « parts »). Avant le 9 novembre 2018, le Fonds ne comptait qu'une série assortie de caractéristiques et d'une structure de frais, et les parts respectaient les critères établis dans IAS 32 en matière de classement à titre de capitaux propres. Après le 9 novembre 2018, le Fonds a offert une nouvelle série, la série A, afin de permettre aux porteurs de souscrire des parts d'une série autre que la série F, assortie de caractéristiques et d'une structure de frais différentes. Par conséquent, les parts du Fonds ne respectent plus les critères de classement à titre de capitaux propres et étaient donc classées dans les passifs financiers au 31 décembre 2018 (voir la note 9).

Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est déterminée après la fermeture des bureaux, à chaque date d'évaluation, soit chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. Pour calculer la valeur liquidative par part à la date d'évaluation, on divise la valeur liquidative du Fonds par le nombre total de parts en circulation.

Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est basée sur l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de l'exercice.

Taux de change

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à 12 h, heure de l'Est (le « taux à midi »), à chaque date de présentation de l'information financière. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en devises et les produits connexes sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates respectives de telles transactions.

Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujéti à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi ») pour la totalité du bénéfice imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables) et a droit à une déduction en vertu de la Loi correspondant à l'ensemble des montants payés ou payables aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Puisque tous ces montants doivent toujours être payés aux porteurs de parts, aucun impôt n'aura à être payé au titre de ces montants au cours de l'exercice.

Les retenues d'impôt sur les produits de dividende étrangers sont retenues à la source.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

NOTES ANNEXES

31 décembre 2019 et 2018

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS exige que la direction utilise des estimations comptables et formule des hypothèses au sujet d'événements futurs. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables du Fonds. Les estimations sont évaluées de façon continue et basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris les attentes liées à des événements futurs jugées comme étant raisonnables dans ces circonstances. La direction exerce son jugement pour déterminer la juste valeur de ses placements lorsque ceux-ci n'ont pas de prix coté sur un marché actif. Les techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché sont appliquées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principaux jugements et les principales estimations comptables du Fonds relativement à la préparation des états financiers sont présentés ci-dessous :

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers, y compris des dérivés, non cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces instruments est calculée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie au moyen de sources de prix du marché réputées fiables (comme des agences d'évaluation) ou des prix indicatifs de teneurs de marché. Les cours non officiels obtenus des sources de prix peuvent être indicatifs et non exécutoires. Lorsque les données de marché ne sont pas disponibles, le Fonds peut évaluer les positions en utilisant ses propres modèles qui sont habituellement basés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans l'industrie. Les modèles qui servent à déterminer la juste valeur sont validés et périodiquement revus par du personnel chevronné du gestionnaire, indépendamment des parties qui les ont créés.

Les modèles utilisés pour les titres de capitaux propres de sociétés fermées sont basés principalement sur des multiples de capitalisation ajustés en raison de l'absence de négociabilité, selon le cas.

Les modèles utilisent des données observables, dans la mesure du possible. Toutefois, certains éléments comme le risque de crédit, la volatilité et les corrélations exigent du gestionnaire qu'il fasse des estimations. Les modifications apportées aux hypothèses concernant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs des instruments financiers présentées. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent au marché pertinent. Se reporter à la note 6 pour plus de détails concernant l'évaluation de la juste valeur pour les instruments financiers du Fonds.

Classement et évaluation des placements et application de l'option liée à la juste valeur

En classant et en évaluant les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de porter des jugements importants quant à savoir si, oui ou non, les activités du Fonds sont de gérer son portefeuille de placements et d'évaluer le rendement sur la base de la juste valeur, et si les placements en portefeuille ne sont ni détenus pour percevoir des flux de trésorerie contractuels, ni détenus pour percevoir des flux de trésorerie contractuels et vendre des actifs financiers. Les jugements les plus importants ayant été portés comprennent l'évaluation et la détermination du modèle économique approprié permettant de décider que les placements du Fonds sont classés comme étant à la JVRN.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND
NOTES ANNEXES
31 décembre 2019 et 2018

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES (SUITE)

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Le Fonds considère le dollar canadien, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités, comme sa monnaie fonctionnelle et de présentation. Le rendement du Fonds est évalué en dollars canadiens et ses liquidités sont gérées dans cette même monnaie.

5. INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR

L'évaluation à la juste valeur des placements est fondée sur une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour établir les évaluations. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués au moyen de données d'entrée autres que les prix cotés indiqués pour le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (c.-à-d. prix) ou indirectement (c.-à-d. dérivés du prix), y compris les données d'entrée sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. Le prix des contrats de change à terme est calculé à partir des taux de change à midi fournis par Bloomberg.

Niveau 3 : Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués au moyen des données d'entrée qui ne sont pas observables sur le marché (données d'entrée non observables).

Les tableaux ci-dessous présentent le total des placements du Fonds aux 31 décembre 2019 et 2018, classés selon les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

31 décembre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Titres de capitaux propres	28 799 130 \$	– \$	– \$	28 799 130 \$
	28 799 130 \$	– \$	– \$	28 799 130 \$

31 décembre 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Titres de capitaux propres	24 157 701 \$	– \$	– \$	24 157 701 \$
	24 157 701 \$	– \$	– \$	24 157 701 \$

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs				
Options	– \$	3 455 \$	– \$	3 455 \$
	– \$	3 455 \$	– \$	3 455 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

NOTES ANNEXES

31 décembre 2019 et 2018

6. FRAIS DE GESTION ET CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire a le droit de recevoir des frais de gestion annuels correspondant à 1,75 % de la valeur liquidative de la série A et à 0,75 % de la valeur liquidative de la série F (avant le 17 octobre 2019, 2,75 % de la valeur liquidative de la série A et 1,75 % de la valeur liquidative de la série F). Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se sont établis à 437 740 \$ (31 décembre 2018 – 986 000 \$).

Les frais de gestion à payer au 31 décembre 2019 se sont établis à 30 022 \$ (31 décembre 2018 – 47 728 \$).

Le Fonds est responsable du paiement de la totalité des charges ayant trait à son exploitation et à la conduite de ses activités, notamment les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, l'impôt, les commissions de courtage, les droits de dépôt réglementaires, les frais d'exploitation et d'administration, les frais liés aux services aux investisseurs, ainsi que les coûts des rapports financiers et des autres rapports.

Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à une partie des frais de gestion et des charges d'exploitation qui seraient autrement payés par le Fonds et l'absorber. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, une tranche de 195 547 \$ (31 décembre 2018 – 24 493 \$) des charges du Fonds a été remboursée par le gestionnaire. Les renoncements aux frais de gestion et aux charges d'exploitation peuvent prendre fin à tout moment ou se poursuivre indéfiniment, au gré du gestionnaire.

7. COMMISSIONS ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le gestionnaire et Caldwell Securities Ltd. (« CSL »), un courtier, sont des parties liées, car ils sont tous deux des filiales entièrement détenues de CFL. Au 31 décembre 2019, CSL avait touché des commissions de courtage d'un montant de 20 \$ (31 décembre 2018 – 60 327 \$), lesquelles sont comptabilisées dans les coûts de transaction.

Les commissions et les autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des coûts engagés dans le cadre de l'acquisition, de l'émission ou de la vente d'actifs ou de passifs financiers. Des commissions peuvent être versées aux maisons de courtage qui fournissent certains services autres que des services d'exécution d'ordres, ou qui paient pour ces services, ce qui peut inclure les services liés à la recherche et à l'analyse de placements et à la production des rapports connexes, ainsi que les bases de données et les logiciels nécessaires à ces services. Le cas échéant et s'il est possible d'en déterminer le montant, la valeur des services fournis par des tiers ayant été payés par des courtiers au nom du Caldwell U.S. Dividend Advantage Fund au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est élevée à 4 799 \$ US (31 décembre 2018 – 17 061 \$ US).

Le gestionnaire a reçu des frais de gestion au cours des exercices, tel qu'il est indiqué à la note 7.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

NOTES ANNEXES

31 décembre 2019 et 2018

8. PARTS DU FONDS

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des parts en circulation au cours des exercices.

	Parts au début de l'exercice	Parts émises	Parts rachetées	Réinvestissement de parts	Parts à la fin de l'exercice
31 décembre 2019					
Série A	50 183	560 500	(39 485)	6 553	577 751
Série F	3 084 761	720 245	(1 656 104)	62 920	2 211 822
31 décembre 2018					
Série A	–	50 111	–	72	50 183
Série F	5 161 479	145 596	(2 252 236)	29 922	3 084 761

Distributions

Le Fonds ne verse pas de distributions fixes, mais conformément à ses objectifs de placement, il a l'intention de verser des distributions en trésorerie mensuelles en fonction, notamment, des rendements réels et prévus du portefeuille. Le gestionnaire établira au moins chaque année un montant de distribution de référence pour l'exercice en fonction des conditions de marché qui prévalent alors et d'une estimation des flux de trésorerie distribuables du portefeuille pour cet exercice. Le Fonds a l'intention de verser des distributions mensuelles aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois (dans chaque cas, une « date de clôture des registres pour les distributions »). Les distributions seront versées un jour ouvrable désigné par le gestionnaire, qui sera vers le 15^e jour du mois suivant la date de clôture des registres pour les distributions.

Rachats de parts

Le 19 novembre 2018, les parts du Fonds négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole UDA.UN ont été converties à raison de une pour une en parts de fonds à capital variable sous le symbole CWF118. Ces parts existantes ont été nommées parts de série F, sans frais d'acquisition ni commission de suivi pour les placements détenus dans des comptes à honoraires. Après cette conversion, des parts de série A additionnelles ont pu être émises en vue de placements dans des comptes à commissions.

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises en un nombre illimité de séries, chaque part représentant un droit de bénéficiaire égal et indivis dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chaque part de chaque série donne un droit de vote au porteur et lui permet de bénéficier à parts égales de toutes les distributions versées par le Fonds, le cas échéant. Les parts rachetables d'une série peuvent être consolidées ou subdivisées par le gestionnaire.

Les parts rachetables du Fonds peuvent être déposées aux fins de rachat sur une base quotidienne, le prix de rachat par série par part correspondant à la valeur liquidative par part de la série calculée à la fermeture des bureaux à la date de rachat.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

NOTES ANNEXES

31 décembre 2019 et 2018

9. SITUATION FISCALE

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Aux fins de l'impôt sur le résultat, l'exercice du Fonds se termine le 15 décembre. Les états financiers du Fonds n'incluent pas de charge d'impôt sur le résultat puisque tout revenu de placement net, y compris les gains en capital, est distribué aux porteurs de parts au cours de l'exercice ou est distribuable aux porteurs de parts et imposable entre leurs mains. L'impôt sur les gains en capital non versés aux porteurs de parts est recouvrable selon un calcul reposant sur le rachat de parts du Fonds. Les pertes fiscales ne sont pas déductibles pour les porteurs de parts, mais le Fonds peut les reporter en avant comme le permet la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). L'impôt sur les produits de dividende étrangers est retenu à la source.

Les pertes en capital nettes réalisées du Fonds peuvent être reportées en avant pour une période indéfinie afin de réduire les gains en capital nets réalisés futurs. Au 31 décembre 2019, les pertes en capital brutes étaient de néant (31 décembre 2018 – néant).

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant afin de réduire le bénéfice imposable pendant une période maximale de 20 ans. Au 31 décembre 2019, le Fonds avait des pertes autres qu'en capital de néant (31 décembre 2018 – néant).

10. GESTION DU CAPITAL ET RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion du capital

Le Fonds définit son capital comme l'actif net, qui se compose principalement de ses placements. Le Fonds gère ses placements conformément à ses objectifs de placement, et il n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Gestion du risque financier

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers types de risques associés aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit directement. Le gestionnaire cherche à réduire au minimum les effets néfastes potentiels de ces risques sur le rendement du Fonds en ayant recours à des conseillers professionnels d'expérience, en suivant sur une base quotidienne les positions du Fonds et les événements du marché et en diversifiant le portefeuille de placements conformément aux objectifs de placement.

Afin de faciliter la gestion des risques, le gestionnaire utilise également des lignes directrices internes pour surveiller les activités de placement du Fonds, et il assure le suivi de la conformité à la stratégie de placement du Fonds. Les rubriques qui suivent présentent un sommaire des principaux risques :

Autres risques de prix

Les autres risques de prix correspondent au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou des risques de change). Les placements du Fonds sont assujétiés aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents à l'investissement dans des marchés financiers. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est déterminé par la juste valeur des instruments financiers, qui est présentée dans l'annexe du portefeuille.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND
NOTES ANNEXES
31 décembre 2019 et 2018

10. GESTION DU CAPITAL ET RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Au 31 décembre 2019, si la valeur de marché des placements du Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 2 879 913 \$ (31 décembre 2018 – 2 415 425 \$). Les résultats réels pourraient différer significativement de cette analyse.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

L'exposition du Fonds au risque de liquidité porte sur le rachat périodique de parts en trésorerie. Le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peut facilement liquider ces positions, au besoin, pour répondre à ses besoins en trésorerie.

Tous les passifs financiers ont une échéance de un à trois mois.

Risque de change

Le Fonds investit dans des titres libellés en monnaies autres que sa monnaie de présentation. Le Fonds est donc exposé au risque que le taux de change de la monnaie de présentation par rapport aux autres monnaies varie d'une manière qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur présentée pour cette part des actifs du Fonds.

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants présentés sont fondés sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires.

Monnaie	Exposition			Incidence d'une appréciation ou d'une dépréciation de 1 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Total	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Total
31 décembre 2019						
Dollar américain	2 652 701 \$	28 799 130 \$	31 451 831 \$	26 527 \$	287 991 \$	314 518 \$
% de la valeur liquidative	8,44	91,63	100,07	0,08	0,92	1,00

Monnaie	Exposition			Incidence d'une appréciation ou d'une dépréciation de 1 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Total	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Total
31 décembre 2018						
Dollar américain	6 159 782 \$	24 154 246 \$	30 314 028 \$	61 598 \$	241 542 \$	303 140 \$
% de la valeur liquidative	20,19	79,17	99,36	0,20	0,79	0,99

Au 31 décembre 2019, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur liquidative aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 314 518 \$ (31 décembre 2018 – 303 140 \$). Les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait être significative.

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND
NOTES ANNEXES
31 décembre 2019 et 2018

10. GESTION DU CAPITAL ET RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas assujéti à un risque important découlant des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Le risque de crédit est principalement concentré dans les placements que le Fonds fait dans des instruments de créance et des dérivés. La juste valeur des instruments de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond par conséquent au risque de crédit maximal auquel s'expose le Fonds.

Toutes les transactions sur titres cotés effectuées par le Fonds sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, puisque la livraison de titres vendus n'est faite qu'après la réception du paiement par le courtier. Le paiement pour un achat est fait une fois que le courtier a reçu les titres. La transaction échouera si l'une des parties ne respecte pas son obligation.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, le Fonds ne détenait aucun placement important dans des instruments de créance ou des dérivés.

Risque de concentration des placements

Le tableau ci-dessous présente la répartition des placements du Fonds par secteur économique en pourcentage de l'actif net aux 31 décembre 2019 et 2018.

	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Pourcentage de l'actif net	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net	Juste valeur
	%	\$ CA	%	\$ CA
Technologies de l'information	27,8 %	8 738 251	23,2 %	7 079 696
Soins de santé	22,4 %	7 030 528	19,7 %	6 018 604
Services financiers	14,1 %	4 419 953	10,5 %	3 216 516
Produits industriels	8,8 %	2 763 730	7,6 %	2 321 362
Biens de consommation discrétionnaire	8,7 %	2 747 518	0,0 %	–
Biens de consommation courante	4,1 %	1 300 420	0,0 %	–
Matières	4,6 %	1 454 476	1,4 %	414 907
Services de communication	1,1 %	344 254	0,0 %	–
Biens de consommation cyclique	0,0 %	–	9,7 %	2 955 747
Biens de consommation non cyclique	0,0 %	–	7,0 %	2 150 869
Total des actions	91,6 %	28 799 130	79,2 %	24 157 701
Options vendues à découvert	0,0 %	–	0,0 %	(3 455)
Autres actifs, moins les passifs	8,4 %	2 632 371	20,8 %	6 355 673
Total de la valeur liquidative	100,00 %	31 431 501	100,00 %	30 509 919

CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND

NOTES ANNEXES

31 décembre 2019 et 2018

11. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le 13 février 2020, le gestionnaire a déposé une version modifiée d'un prospectus, ainsi qu'une notice annuelle, afin d'offrir une série de parts de fonds négocié en bourse (« FNB ») du Fonds. Les parts de série A et de série F existantes conservent la totalité des droits et responsabilités d'origine et ne sont pas touchées par cette nouvelle série. Ces parts de FNB sont devenues disponibles à des fins de transaction le 16 mars 2020.

12. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ont été approuvés par le gestionnaire du Fonds, et leur publication a été autorisée le 26 mars 2020.